



**POUR VOUS,
le DÉPARTEMENT agit !**

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

VISITE DU HAUT-COMMISSAIRE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Vendredi 21 janvier 2022

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

VISITE DU HAUT-COMMISSAIRE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, et Claude Cannet, vice-présidente chargée des affaires sociales, accueillent Maurice Tubul, haut-commissaire chargé de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté en Bourgogne Franche-Comté le vendredi 21 janvier 2022 pour présenter deux mises en œuvre concrètes du déploiement de la stratégie nationale en Saône-et-Loire. L'association Villages solidaires à Dompierre-les-Ormes et les ateliers « l'Art pour raccrocher » à la Cave à musique de Mâcon sont au programme.

Depuis la présentation de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté en septembre 2018, **le Département de Saône-et-Loire s'est engagé à structurer un réseau de lieux de premier accueil social de proximité et un réseau d'acteurs du numérique.** Il s'agit d'un travail en partenariat avec de nombreux professionnels des maisons départementales des solidarités, des centres communaux d'action sociale et centres intercommunaux d'action sociale, des espaces France Services, des associations, pour mieux répondre aux besoins des personnes exprimant une demande d'ordre social ou des difficultés dans des démarches numériques. Ce travail se matérialise par la signature de chartes partenariales locales, un portail de ressources numériques et des formations pour les accueillants. **Le réseau ainsi constitué est ouvert à tous, gratuit, avec ou sans rendez-vous.**

Plusieurs constats sont à l'origine de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

En France, la pauvreté ne diminue pas, voire elle augmente (taux de pauvreté national : 14,7 %)

- 8,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (1071€/mois pour une personne seule).
- La pauvreté se reproduit de génération en génération, il faut 7 à 8 générations pour rompre cette reproduction.
- Les aides sociales trop complexes favorise le non recours
- Difficultés pour (re) trouver un emploi.

En Bourgogne Franche-Comté (taux de pauvreté 12,8%)

- **360 000** personnes sont concernées
- Touche aussi bien les villes que les campagnes
- **38%** sont des familles monoparentales
- **21%** sont des jeunes

Des hauts-commissaires dans chaque région de France

Afin de piloter, déployer et assurer le suivi de la stratégie nationale au cœur des territoires, 18 hauts commissaires dédiés à la lutte contre la pauvreté ont été nommés auprès des Préfets de Régions (13 en métropole). **Maurice Tubul a été nommé pour la Bourgogne Franche-Comté.** Ces hauts-commissaires participent au suivi des actions décidées au niveau national et celles impulsées par les Départements. Des actions pour des publics précaires, financées pour moitié par l'État et les Départements grâce à une contractualisation. Signée en juin 2019 pour la période 2019/2021, **la contractualisation entre l'État et le Département de Saône-et-Loire a été prolongée jusqu'au 30 juin 2023.**

Le budget global consacré à ces actions :

- **850 000 €** en 2019
- **1,4 M€** en 2020
- **Près de 2 M€** en 2021
- Crédits non définis en 2022 et 2023.

Les actions proposées par le Département portent sur 4 axes (les trois premiers imposés par l'Etat)

- **Axe 1 :** Développer et accompagner les sorties positives de l'Aide sociale à l'enfance
- **Axe 2 :** Renforcer le travail social
- **Axe 3 :** Accompagner l'insertion des bénéficiaires du RSA
- **Axe 4 :** Déployer l'inclusion numérique dans le Département.

**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**



- AXE 1 -

**FAVORISER LES SORTIES POSITIVES
DES JEUNES ACCUEILLIS DE L'AIDE
SOCIALE L'ENFANCE (ASE)**

Dispositif logement

L'objectif est de proposer aux jeunes qui ne sont plus pris en charge par l'ASE des logements et des accompagnements adaptés à leurs besoins selon leur degré d'autonomie.

Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (ADEPAPE)

Cette association regroupe des personnes souhaitant aider les jeunes sortants de l'ASE. Proposer des actions, participer aux instances de la protection de l'enfance, contribuer à l'adaptation de la politique publique de l'ASE sont autant de sujets sur lesquels l'association travaillera.

Accès à l'autonomie

L'objectif est de développer des outils, de former les professionnels et d'impliquer les jeunes dans leurs projets d'autonomie à l'issue de leur prise en charge par l'ASE.

Ateliers « L'Art pour raccrocher »

L'objectif de cette action est d'aider les jeunes à trouver leur voie et à avoir plus confiance en eux en participant à des ateliers en partenariat avec des structures culturelles.

- AXE 2 -

RENFORCER LE TRAVAIL SOCIAL

Premier accueil social inconditionnel de proximité :

charte partenariale, portail de ressources et formation des accueillants

Il s'agit de garantir une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins à toute personne exprimant une demande d'ordre social afin de lui proposer le plus tôt possible des conseils et une orientation adaptée. Le Département est chargé de structurer ce réseau de premiers accueils sociaux inconditionnels de proximité, composé des services du Département, de centres communaux et intercommunaux d'action sociale, d'espaces France Services et d'associations.

Mise en œuvre de la démarche de référents de parcours

Le référent de parcours accompagne une personne suivie par des intervenants différents en raison de plusieurs difficultés. Il dispose d'une vision globale des interventions sociales qu'il coordonne en accord avec la personne. Une formation-action impliquant des professionnels et des personnes accompagnées est en cours pour définir les contours de ce nouvel exercice.

Formation des travailleurs sociaux

Le Département renforce la formation pour l'adapter à l'évolution du travail social.

- AXE 3 -

INITIER RAPIDEMENT L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Des outils numériques pour mieux accompagner les bénéficiaires du RSA à retrouver un emploi

L'objectif est de :

- réduire à un mois le délai d'orientation des bénéficiaires du RSA entre le moment où ils font une demande et le moment où ils sont accompagnés
- disposer d'outils numériques qui facilitent le suivi du parcours des bénéficiaires du RSA.

Développer de nouvelles offres d'accompagnement

Le Département s'est engagé à :

- créer un dispositif de parrainage pour l'emploi
- inciter les bénéficiaires du RSA à s'engager dans le monde associatif
- accentuer le recours aux clauses d'insertion dans les marchés publics et développer les marchés réservés
- développer le dispositif « opportunités emploi » avec les entreprises permettant une seule candidature par offre d'emploi.

Accompagner les femmes en milieu rural (action portée par Pôle emploi)

L'objectif est de proposer un accompagnement soutenu pour les femmes en recherche d'emploi qui sont, pour la moitié d'entre elles, bénéficiaires du RSA.

Soutenir les étudiants et apprentis

Le Département s'engage à :

- aider les étudiants et apprentis en difficulté pour financer leurs études
- proposer davantage de contrats d'apprentissage.

- AXE 4 -

DÉPLOYER UN RÉSEAU DÉPARTEMENTAL D'INCLUSION NUMÉRIQUE : COORDONNER / COOPÉRER / FORMER

Faciliter l'accès aux droits en créant un réseau pour :

- repérer les besoins numériques de la population, notamment des publics les plus en difficulté
- favoriser l'interconnaissance des acteurs pour apporter les meilleures réponses
- former les professionnels à mieux repérer et orienter les personnes en situation de précarité numérique
- outiller les professionnels, avec une plateforme de ressources partagées.

Le Département a fait le choix d'équiper 200 familles d'ordinateurs reconditionnés

Du matériel informatique, livré et installé au domicile du bénéficiaire, est mis à disposition gratuitement pour une durée maximale de trois ans. Il s'agit de répondre à des besoins précis : insertion professionnelle, démarches administratives, scolarité, lien social.

Tiers-lieu itinérant

Il s'agit de rompre l'isolement des personnes qui n'ont pas accès à l'informatique pour diverses raisons. Au volant d'un van qui sillonnera la Saône-et-Loire, un médiateur numérique du Département ira à la rencontre des habitants qui souhaitent faire une démarche administrative, accéder à un service essentiel de la vie courante ou se former à l'informatique.

FOCUS

L'ASSOCIATION VILLAGES SOLIDAIRES QUI PORTE L'ESPACE FRANCE SERVICES « ENTRE CHAROLAIS ET MÂCONNAIS »

Villages Solidaires est une association (loi 1901) agréée centre social et labellisée France services, ouverte à tous les habitants pour développer et soutenir le lien social, la qualité de vie et la solidarité. Soutenue par la communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier entre Charolais et Mâconnais, elle intervient dans l'ensemble du territoire au plus près des habitants.

SES MISSIONS

Un accueil et des services pour répondre aux besoins individuels

- lien avec les administrations et les services publics. Siège à Matour, lieux de permanence à Dompierre-les-Ormes, Tramayes et Pierreclos
- numéro unique mobilité pour trouver la meilleure solution pour se déplacer au quotidien (Transolidaire, Taxi à la demande, Rézo-pouce, covoiturage...)
- programme informatique solidaire en partenariat avec les bibliothèques du territoire (initiation et perfectionnement à l'informatique)
- système local pour échanger des biens et des services (SabLiEr)

Des actions pour répondre aux besoins collectifs

- agenda des familles, un programme trimestriel avec des cafés parents, des ateliers parents/enfants, des sorties culturelles...
- ateliers de prévention santé, conduire, équilibre pour les seniors
- soutien aux aidants familiaux pour rompre l'isolement dans un cadre convivial (temps d'échange avec la plateforme de répit)

- accompagnement scolaire pour les élèves du collège et des écoles de la communauté de communes
- jardins partagés
- navettes aux Restos du cœur chaque jeudi avec les minibus du Service Enfance jeunesse
- cohésion du territoire (répertoire d'activités et services Le Tatou, la fête des solidarités, aide au projet et initiatives d'habitants et d'associations)

Un partenariat fort entre les services du Département et Villages Solidaires / Espace France Services

- le public est orienté rapidement et bénéficie d'actions co-construites par les services.

Des travaux avec Villages Solidaires / Espace France Services

- charte partenariale avec la MDS de Cluny et les acteurs du premier accueil social du Clunisois
- formation « Accueillir en milieu social, d'une technique à une posture »
- création d'un portail de ressources Infopublic71
- immersions professionnelles au sein d'autres structures (Vis ma vie)

Des points d'accueil numérique

- Villages Solidaires (Matour)
- France Services Entre Charolais et Mâconnais (Matour)
- Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne (Matour)
- Relais lecture de Saint-Pierre-Le-Vieux
- Bibliothèque de Tramayes

FOCUS

L'ART POUR RACCROCHER À LA CAVE À MUSIQUE DE MÂCON

Une action fondée sur la remobilisation des jeunes par la pratique artistique, hors les murs qui s'appuie sur un partenariat structuré et suivi entre les professionnels de la culture pour les aider dans les difficultés rencontrées (psychique, comportemental, grande précarité socio-économique, retards d'apprentissages, déscolarisation précoce...). Des ateliers de remobilisation renforcée, par l'action artistique, en partenariat avec les structures culturelles de Saône-et-Loire labellisées par l'État, sont proposés aux jeunes suivis par les services de l'aide sociale à l'enfance ou bien placés en établissement ou chez des familles.

La pratique artistique en ateliers avec des professionnels (artistes, compagnies...), structurée par un projet spécifique dédié aux techniques de l'expression écrite, orale, corporelle, de la libération de la parole, du jeu théâtralisé, participe à une remobilisation personnelle des jeunes.

Les partenaires dès 2020-2021 : l'Espace des Arts à Chalon-sur-Saône, L'ARC au Creusot, le centre national des arts de rue et de l'espace public-Cnarep (L'Abattoir à

Chalon-sur-Saône), la scène de musiques actuelles-SMAC (Cave à Musique-association Luciol à Mâcon), ainsi que le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) du Grand Chalon.

À Mâcon : 10 séances les mercredis après-midis entre le 25 octobre 2021 et le 31 janvier 2022.

Après des sessions de découverte des instruments et du studio, des ateliers de graphisme et de sérigraphie puis des séances de création musicale de janvier à fin-mai 2021, les rencontres organisées entre fin mai et juillet 2021 ont été consacrées à l'écriture de paroles de chansons puis à l'enregistrement. Outre les notions de rythme et de rime dans le chant, cela a également permis aux jeunes de montrer leur capacité à s'exprimer et à faire preuve d'imagination pour les uns ou à dévoiler une partie de leur histoire, pour d'autres.

La suite logique est désormais de travailler avec ces jeunes sur les notions d'interprétation : expression orale, gestion de la voix, déclamation devant un potentiel public, enregistrement en condition professionnelle.





CONTACT PRESSE

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère - Hôtel du Département -
Rue de Lingendes - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78

Courriel : presse@saoneetloire71.fr

e.labruyere@saoneetloire71.fr



YouTube